

Aide financière CARPIMKO

Suite au refus de la CNAM d'accorder son aide financière aux podologues la FNP soutenue par la FFPS a demandé à la Carpimko de prévoir une aide financière compensatoire pour la profession.

Les discussions se poursuivent depuis le 27 avril. Au regard de la complexité du dossier et compte-tenu que la décision finale sera du seul ressort de la tutelle nous ne manquerons pas de vous tenir informés sur l'évolution de notre action.

Contrairement à ce que certains clament ici ou là , la FNP défend les professionnels sur tous les fronts depuis le début de cette crise sanitaire et financière.